

## EDITORIAL NEET

**S** I l'on cherche une autre manière de lire le désastre de l'école, il y a un indicateur qui devrait être scruté aussi assidûment que l'emploi ou le chômage... les NEET. Cet acronyme (not in education, employment or training), devenu un grand classique des études socioéconomiques au niveau international et qui fait référence aux jeunes qui ne sont ni à l'école, ni en emploi, ni en stage, reste un bon marqueur du contexte marocain. Il donne des cheveux blancs à tous les ministres qui se sont succédé aux départements de l'Education et de l'Enseignement supérieur ces dernières années. Le Maroc a au moins réussi l'exploit de les... recenser. Le chiffre de 400.000 NEET est souvent avancé. Reste à comprendre l'essentiel: à quoi peuvent s'occuper ces jeunes que les systèmes productifs ont perdu des radars et que les médecins retrouvent parfois sous un autre nom, celui de «no life», lorsque les situations sociales et psychiques se sont fortement dégradées.

L'on aimerait bien pouvoir opposer d'autres alternatives aux thèses des sociologues. A savoir que la tentation de radicalisation, de violence, l'émergence d'actions contestataires ne sont jamais loin quand on ne trouve pas de débouchés.

La situation pourrait être sans doute beaucoup plus grave si d'une part, il n'existait pas de mécanismes domestiques de distribution de richesses, la solidarité familiale notamment, qui permettent de limiter relativement les insuffisances des systèmes économiques et la fébrilité des filets sociaux. Et si d'autre part, des initiatives privées ne contribuaient pas à limiter les dégâts, notamment à travers les expériences des écoles de la deuxième chance. Cette mobilisation n'occulte pas l'urgence de solutions durables. Celles qui réinterrogent la portée et l'efficacité des politiques publiques. □

Mohamed BENABID

# Ecole: Les dessous de la débâcle

- L'improvisation et la politique, principaux facteurs de déchéance
- Le système conscient de ses erreurs, mais les perpétue
- Témoignages exclusifs de Taïeb Chkili et Mly Ismail Alaoui

Voir *Compétences & RH*



## Bail professionnel Les loyers rattrapés par la TVA

**C'**EST une mise en conformité qui ne manquera pas de faire grincer des dents. Les loyers des locaux professionnels seront désormais assujettis à 20% de TVA. Pour l'administration, c'est une clarification par rapport à la version arabe du code général des im-

Voir page 2

## Liquidation Samir La CDT sort la carte du partenariat public-privé

Voir page 6

## ■ Le nouveau statut juridique des clubs de football

Voir page 12

## ■ Rapprochement Qatar Airways/RAM: Oui, mais...

Voir page 10

## ■ L'ordonnance de l'OCDE pour redémarrer la croissance

Voir page 13

## Gouvernement Rien n'est encore tranché

Voir page 28